



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité du Jumelage de Viroflay Jeudi 15 octobre 2020 – Mairie de Viroflay - 78220

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du PV de l'AG 2019
- 2 - Rapports moraux
- 3 - Rapports financiers
- 4 - Projets
- 5 - Augmentation de la cotisation
- 6 - Questions diverses
- 7 - Renouvellement des membres du comité directeur

Début de la séance : 20 h30

La Présidente Brigitte Lestrade ouvre la séance.

Rédaction du procès-verbal : Marie-Christine Duda

25 membres sur 33 adhérents sont présents ou représentés, l'assemblée générale peut donc valablement délibérer.

Ordre du jour 1 – Approbation du PV AG 2019

Brigitte Lestrade donne lecture du PV de l'AG 2019. Approuvé à la majorité. Une voix contre.

Ordre du jour 2 – rapports moraux :

Madame Lestrade présente et commente les activités du jumelage en 2019/2020 (rapport moral annexé) . Rapport adopté à l'unanimité

Madame Ragusa présente et commente les activités du groupe Mali en 2020/2020 (rapport moral annexé). Rapport adopté à l'unanimité.

Ordre du jour 3 – rapports financiers :

Claude Perrin présente les comptes de l'association pour 2019.

Monique Thomasset, trésorière du Groupe Mali, présente les comptes du Groupe Mali.

Quitus est donné au trésorier – Une abstention.

Claude Perrin présente le budget prévisionnel pour 2020, précisant qu'il devra être revu en raison de la crise sanitaire qui a contraint à supprimer de nombreux événements.

Ordre du jour 4 – projets :

Brigitte Lestrade et Brigitte Ragusa présentent les projets pour 2020 (annexés), sachant que le contexte actuel n'est pas favorable à des projections dans l'avenir.

Ordre du jour 5 – augmentation de la cotisation :

Il est proposé de porter le montant de la cotisation annuelle de 13 à 15 euros, sachant que ce montant n'a pas été modifié depuis 2001. Une augmentation de cotisation suppose des « services » en contrepartie et ce n'est pas la meilleure année pour le faire. Il est proposé au vote de laisser à 13 euros, de passer à 15 euros ou de moduler 13 euros pour une personne seule et 15 euros pour une famille. La majorité accepte l'augmentation à 15 Euros.

Ordre du jour 6 – questions diverses :

Intervention de Gérard C. Martin pour insister sur l'importance de revenir aux fondamentaux du jumelage, c'est-à-dire les échanges et l'accueil en famille.

Ordre du jour 7 – renouvellement des membres du comité directeur :

Avant de procéder aux modalités de vote à bulletin secret, les candidats se présentent à l'assemblée. 25 votants.

Odile Gatti: 24 voix

Brigitte Lestrade : 23 voix

Emmanuel Loiseau : 25 voix

Claude Perrin : 23 voix

Brigitte Ragusa : 24 voix

Vincent Scherrer : 25 voix

Fin de la séance : 22h 30

La Présidente,

Brigitte Lestrade

La Secrétaire Générale,

Marie-Christine Duda